

CONTACT

N° 7 - APRIL/AVRIL 2018

Publié par la Conférence Olivaint de Belgique
Gepubliceerd door de Olivaint Conferentie van België



LA RÉVOLUTION DIGITALE À L'ASSAUT DES BANQUES

La quatrième révolution industrielle est en marche et s'empare du secteur bancaire. La première révolution industrielle fut celle de la vapeur et de la mécanisation, la deuxième, celle de l'électricité et la troisième celle de l'électronique, la quatrième sera assurément celle de celle du numérique et de l'intelligence artificielle.

À l'instar de la première révolution industrielle, l'intelligence artificielle a besoin d'une très grande quantité de ressources pour se développer. Par miracle, ce carburant jaillit gratuitement auprès des GAFA (Google, Apple, Amazon, Facebook) grâce aux petits cailloux blancs que nous semons quotidiennement sur le web. Ainsi, chaque jour, nous échangeons 268 milliards d'email, « likons » 4,5 milliards de publications Facebook et commandons 3 millions d'articles sur Amazon. C'est grâce à cette masse de données que Google parvient à développer des logiciels de reconnaissance vocale et de traduction de plus en plus performants, que les voitures autonomes arrivent à distinguer un piéton d'un autre obstacle, que Facebook excelle dans la reconnaissance faciale ou dans l'identification du profil psychologique de chaque utilisateur au point de réussir à influencer une élection ou un référendum.

S'il elle a de quoi inquiéter par l'ampleur et le nombre de possibilités qu'elle offre, l'exploitation des données n'est pas mauvaise en soi, dans la plupart des cas elle nous rend la vie incontestablement plus facile. Les dangers qu'elle représente pour la vie privée sont à la mesure de son grand potentiel, toutefois, à l'exemple des grandes mutations du droit consécutives à la première révolution industrielle, la quatrième révolution doit s'accompagner d'une démarche régulatrice. Deux exemples récents semblent indiquer la volonté de l'Union Européenne d'agir dans ce sens en stimulant à la fois l'innovation tout en protégeant le consommateur. Il s'agit d'une part de la directive sur les services de paiement (PSD2) et le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les géants du web ne sont pas les seuls à héberger une très grande quantité de données personnelles. Les banques, en l'occurrence, sont assises sur un trésor qu'ils ont parvenus, jusqu'à présent à garder secret. En effet, nos transactions en disent long sur nos comportements et nos modes de vie. Ne pas utiliser ces données s'apparente à un immense gâchis dont devrait s'offusquer tout militant écologiste qui se respecte. Une meilleure exploitation de ces données permettrait ainsi aux utilisateurs de mieux visualiser l'ensemble de leur vie financière et donc de mieux la gérer, de s'affranchir de devoir faire sa comptabilité grâce à l'application belge Accountable, ou encore, d'économiser de l'argent grâce à une application qui descellerait les dépenses trop coûteuses. Ces différents services de paiement qui pourront lire nos données bancaires se regroupent, dans la directive PSD2, sous le vocable d'agrégateurs de comptes. D'autres services, autorisés à lancer des paiements sans devoir passer par une carte de crédit, permettraient de rendre plus sûrs, simples et moins onéreux les paiements par internet. Ceux-ci sont désignés comme initiateurs de paiement dans la directive européenne. Il est difficile de prédire toutes les opportunités qu'offre cette révolution, il semblerait que le génie soit sorti de sa lampe, mais cette fois, le nombre de souhaits n'est pas limité.

C'est pour accompagner d'un cadre juridique ces deux nouveaux types d'acteurs de la révolution numérique que le Parlement Européen a adopté la directive PSD2 en octobre 2015. D'une part, cette directive permet à certains tiers, moyennant autorisation expresse du détenteur du compte, d'avoir accès à ses données bancaires afin de pouvoir prodiguer des services complémentaires à ceux que fournissent déjà les institutions financières. D'autre part,

outre son objectif de favoriser l'innovation et la concurrence, cette directive se veut d'abord protectrice des consommateurs puisqu'elle leur laisse, à la différence des GAFA, l'entière maîtrise de l'utilisation de leurs données personnelles, et de surcroît, prévoit des mécanismes de garantie inconditionnelle de remboursement en cas de paiements en ligne frauduleux. Ainsi, tout tiers agrégateur de compte ou initiateur de paiement, auquel l'utilisateur décide de donner accès à son compte, doit obtenir préalablement une licence auprès de la Banque Nationale de Belgique et sera ensuite supervisé par cette dernière. Le risque est donc minime qu'un scandale tel que celui qui entoure la firme Cambridge Analytica ne se reproduise dans le secteur bancaire.

La vraie révolution pour répondre aux standards de cette directive, c'est l'émergence d'interfaces de programmation applicative (API), sorte de façade numérique de l'institution financière à laquelle peuvent se greffer d'autres logiciels. À ce jour, il n'existe pas encore d'API en Belgique de telle sorte que les fintech doivent soit conclure des partenariats exclusifs avec les banques soit ruser en se substituant au client, grâce à ses clés d'accès, par la méthode dite du « screen scraping » pour pouvoir accéder à nos données bancaires.

Avec cette directive, l'Union européenne, monte avec audace dans le train de la révolution numérique tout en s'armant de la précaution nécessaire pour éviter des dérives. Comme toute révolution, tout changement de paradigme, il est vital pour les institutions, jusqu'alors en situation de monopole, de se remettre en question car leur survie ne dépend que de leur capacité à s'adapter au changement. Les banques ne voient pas toutes d'un bon œil l'arrivée de cette nouvelle réglementation. Et pour cause, en favorisant l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur des services de paiement, les banques traditionnelles perdent leur situation de monopole et concomitamment des sources de revenus. Cette baisse de profits s'accompagne d'un grand nombre de nouvelles obligations pour assurer la sécurité des transactions. Ces nouvelles obligations ont un coût certain.

Les banques traditionnelles ne sont toutefois pas pour autant des espèces en voie d'extinction. Elles conservent des atouts dont les fintech ne peuvent pas encore se targuer : une importante clientèle, et sa confiance, un know how non négligeable quand il est question de compliance, et le capital nécessaire pour se défendre.

Au-delà de ce bouleversement du secteur bancaire, la directive risque d'accorder encore plus de pouvoir aux GAFA. Prenons l'exemple d'Amazon qui se positionnera rapidement comme initiateur de paiement au sens de la directive, afin que les paiements soient effectués directement par elle sans passer par la carte bancaire. Il y a un vrai risque que les GAFA se substituent aux banques traditionnelles. Le danger réside dans la différence de mentalité entre les banques européennes plutôt conservatrices et les géants américains faisant peu de cas du respect de la vie privée et du risque systémique.

En résumé, la révolution numérique qui est en marche est accueillie par le législateur européen qui doit jongler entre une audace suffisante pour favoriser l'innovation et une prudence nécessaire pour éviter les dérives qu'on imagine aisément. Si cette nouvelle directive des services de paiement offre de belles perspectives, elle donne également du fil à retordre aux banques traditionnelles qui, au risque de se voir absorber par des GAFA, devront changer de business model en connaissant mieux leurs clients et en leur offrant une meilleure expérience d'utilisation.

François-Guillaume Eggermont

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

HET PUBLICEREN VAN NEGATIEVE STUDIERESULTATEN IS POSITIEF

Onderzoekers dromen niet van negatieve resultaten, maar experimenten en proeven die niet verlopen zoals verwacht, zijn cruciaal om de wetenschap vooruit te helpen.

Wie heeft er niet al over gedroomd? Al mijmerend in een grote leder zetel zitten, reflecterend over het leven. En dan plots de ingave, die ultieme vraag waar je al dagen, weken naar op zoek bent. Het is de vraag der vragen. Het oplossen van deze vraag zal een revelatie voor de wetenschap en de mensheid in haar totaliteit betekenen. Je trekt naar je laboratorium en begint vol overgave met proefbuisjes en stinkende substanties te spelen en na enkele maanden hard werk bewijs je je stelling.

Als kind droomde ik hier vaak van en ik had dan ook onder mijn bed een heus "lab" waar onder andere de schimmelvorming van verschillende levensmiddelen in diverse omstandigheden nauwkeurig werd gevolgd. In mijn dromen zou ik ook steeds de vooropgestelde stelling bewijzen, nooit zouden mijn experimenten mislukken. Maar hoe geloofwaardig is dat? Het waren dan ook maar kinderdromen. En toch, en toch. Sla eender welk wetenschappelijk tijdschrift open en het valt op dat praktisch alle studies een positieve outcome hebben. Ze bewijzen allemaal de stelling die ze vooropgesteld hadden en kunnen de nulhypothese verwerpen. Wetenschappelijke publicaties zijn een goed-nieuws show geworden: alle onderzoekers hebben het steeds bij het rechte eind. Hoera! Proficiat! Of toch niet? Is er meer aan de hand?

Het belangrijkste aan wetenschappelijk onderzoek is de initiële vraag: "waarom valt de appel naar beneden" of nog "worden mensen die geneesmiddel x nemen sneller weer gezond?". Deze vraag moet relevant zijn en gesteld worden zonder we de uitkomst al weten. De kans bestaat dus dat het antwoord op de vraag "dat kunnen we niet bewijzen" of "nee" is. Maar de laatste jaren bestaat een toenemende tendens om artikels met een dergelijke inhoud niet te publiceren. Dit kunnen we ook wetenschappelijk verifiëren. Zowat 95% van de artikels die in 2013 gepubliceerd werden in de Verenigde Staten verwierpen de nulhypothese. Je moet geen statisticus zijn om te beseffen dat dat niet kan. Bovendien zijn de hoogaangeschreven journals met een hoge impact factor steeds meer geneigd geweest om positieve resultaten te publiceren. Ze gingen namelijk uit van de, overigens foute, assumptie dat onderzoek dat de nulhypothese verwerpt beter verricht is dan zij die dat kan. Dit alles leidde tot een geleidelijke afname van de hoeveelheid gerapporteerde niet-significante resultaten.

Mijns inziens kan deze houding het einde van de correcte wetenschap betekenen. Wordt een onderzoek niet gepubliceerd, dan heeft het geen waarde en dus zullen onderzoekers meer en meer verplicht om onderzoek aan te leveren met positieve eindresultaten af te leveren.

Waarom is dit zo erg? Voor het bepalen van behandelingsrichtlijnen e.d. gebruikt men metanalyses waarbij alle resultaten van alle primaire studies worden verzameld en met behulp van de nodig statistiek wordt bepaald of een bepaalde actie goed of slecht is. Als de resultaten van een deel van de studies nooit gepubliceerd worden kan dat natuurlijk lijden tot een scheef resultaat. Wetenschap bedrijven is namelijk iets dat zeer veel intrinsieke motivatie vereist. Er zijn namelijk echt wel boeiendere zaken te doen dan staren naar bacterieculturen of statistische analyses doen op honderden resultaten. Als alles in de wetenschap begint te gaan over economische belangen gaat veel van de schoonheid van de wetenschap verloren. Deze evolutie begint reeds zichtbaar te worden.

Daar waar wetenschappelijk onderzoek in de 17de en 18de eeuw en ten tijde van Popper vooral ging over vragen stellen is de wetenschap van vandaag een vooral een economische activiteit geworden die zich richt op het brengen van antwoorden die dan kunnen gepubliceerd worden. Dit resulteerde in publicatiequota (een minimum aantal artikels dat men moet publiceren per jaar ten einde benoemd te kunnen blijven) en publicatiedruk. Deze druk waar vele professoren en onderzoekers mee worstelen is niet zo onlogisch: wetenschappelijk onderzoek is een dure bezigheid. Zowel op economische, ecologisch als menselijk vlak. Door het publiceren kan men de nodige subsidies bekomen om het onderzoek te kunnen verderzetten. Neem bijvoorbeeld laboratorium-ratten: zij moeten dagelijks, ook op zon- en feestdagen, gevoed en verzorgd worden. Dat kost veel geld. Verder is het niet langer ethisch te verantwoorden om proefdieren te gebruiken indien dit niet een impact heeft op de wetenschap. Laboratoriums staan daarnaast ook vol met machines die meer kosten dan een gemiddeld jaarloon. Daarbij komen de vele onderzoekers die nodig zijn om die arbeidsintensieve processen tot een goed einde te brengen. Daarenboven worden universiteiten onder andere door het aantal publicaties en vooral door het aantal citaties dat de artikels van hun professoren hebben, beoordeeld. De professor die dagenlang mijmerend in zijn zetel zit, bestaat niet meer: publiceren moet je en publiceren zal je.

Maar zijn negatieve resultaten echt wel zo slecht? Nee, zij leiden ook tot kennisopbouw. Misschien wel het bekendste voorbeeld van een wetenschappelijke weerlegging vond plaats in 1897 toen Albert A. Michelson en Edward W. Morley de resultaten van hun experiment publiceerden om de relatieve beweging van materie via "lichtgevende ether" te detecteren. Hun paper "*On the relative motion of the Earth and the luminiferous ether*" (Over de relatieve beweging van de aarde en de lichtgevende ether) in het American Journal of Science, beschreef wat nu bekend staat als het beroemdste mislukte experiment ooit. De auteurs vatten hun teleurstellende bevindingen samen: "*This new explanation (...) failed to account for the fact proved by experiment that the aberration was unchanged when observations were made with a telescope filled with water*". Een paar jaar later ontwikkelde Einstein zijn theorie van speciale relativiteitstheorie, gedeeltelijk dankzij het gebrek aan bewijs van Michelson en Morley. Dit wordt algemeen erkend als het startpunt van de Tweede Wetenschappelijke Revolutie en het droeg ertoe bij dat Michelson de Nobelprijs voor Natuurkunde in 1907 ontving - een zeldzame onderscheiding voor een "negatief" resultaat. Is dit dan de uitzondering op de regel dat je altijd positieve resultaten nodig hebt om op verder te bouwen? Nee, in vele andere instanties in het verleden bouwden wetenschappers ook verder op voordien gepubliceerde negatieve resultaten. In de recente geschiedenis zien we dit niet meer omdat die onderzoeken niet meer gepubliceerd worden.

Historisch gezien is het nobelste aspect van de wetenschap de veronderstelde transparantie bij het presenteren van alle kanten van een verhaal. In theorie worden wetenschappelijke principes altijd opnieuw overwogen en er zijn inderdaad gelegenheden waar nieuw bewijs oude hypothesen heeft weerlegd en invloed heeft gehad op het huidige wetenschappelijke denken. Dit lijkt redelijk, maar is misschien makkelijker gezegd dan gedaan. Een van de meest prominente voorbeelden is het onderzoek van de Britse arts Andrew Wakefield, die samen met twaalf co-auteurs de radicale bevinding publiceerde dat vaccinatie van kinderen de incidentie van autisme verhoogt. De nu beruchte paper, die in 1998 in The Lancet verscheen, veroorzaakte wereldwijde paniek die leidde tot een tien jaar durende afname van de immunisatie van kinderen. Ondanks 13 studies met overtuigende negatieve resultaten gepubliceerd tussen 1998 en 2010, kreeg deze bevinding niet evenveel aandacht als Wakefield's onderzoek hetgeen weerspiegeld wordt in de

toename in morbiditeit en mortaliteit van te voorkomen ziekten, waaronder mazelen, bof en rode hond bij kinderen.

Nu moge nu wel duidelijk zijn dat we moeten afstappen van de tendens van voorrang te geven aan positieve resultaten die veel opzien baren en weer moeten gaan naar een wetenschap die logische en relevante vragen stelt op basis van de huidige noden en vraagstukken. De kern van de taak van wetenschappers is, mijns inziens, om alle gegevens te publiceren, ongeacht de uitkomst, omdat een negatieve bevinding nog steeds een belangrijke bevinding is en steeds een hypothese hebben om de bevinding te verklaren. Als het experiment volgens plan is uitgevoerd, de gegevens niet zijn gemanipuleerd of uit de juiste context gehaald en er is bewijs van een negatief resultaat, dan is het onze plicht om een verklaring te geven waarom we zien wat we zien. Alleen door de huidige wetenschappelijke cultuur grondig te heroverwegen, wat duidelijk positieve bevindingen begunstigt, zullen negatieve resultaten worden gewaardeerd voor hun volledige waarde. Alleen dan kunnen we werken aan een verbeterd wetenschappelijk paradigma.

Daphné Vanderhaeghe

Lid van het Olivaint Genootschap, schrijvend ten persoonlijke titel

Bronnen:

- Economist, Trouble at the lab. The Economist. 2013.
- M. Eisen, in it is NOT junk: a blog about genomes, DNA, evolution, open science, baseball and other important things; The widely held notion that high-impact publications determine who gets academic jobs, grants and tenure is wrong. Stop using it as an excuse. (2012), vol. 2018.
- Graqvist, E. (2015). Why science needs to publish negative results. *Innovation in Publishing*, 1–5. Retrieved from <http://www.elsevier.com/authors-update/story/innovation-in-publishing/why-science-needs-to-publish-negative-results>
- Gerber, J. S., & Offit, P. A. (2009). Vaccines and Autism: A Tale of Shifting Hypotheses. *Clinical Infectious Diseases*, 48(4), 456–461. <https://doi.org/10.1086/596476>
- Kyzas PA, Denaxa-Kyza D, Ioannidis JPA. Almost all articles on cancer prognostic markers report statistically significant results. *European Journal of Cancer*. 2007;43:2559–2579.
- Mlinarić, A., Horvat, M., & Smolčić, V. Š. (2017). Dealing with the positive publication bias: Why you should really publish your negative results. *Biochemia Medica*. <https://doi.org/10.11613/BM.2017.030201>
- Murtaugh PA. Journal quality, effect size, and publication bias in meta-analysis. *Ecology*. 2002;83:1162–1166.
- Sutton, A. J., Duval, S. J., Tweedie, R. L., Abrams, K. R., & Jones, D. R. (2000). Empirical assessment of effect of publication bias on meta-analyses. *BMJ (Clinical Research Ed.)*, 320(7249), 1574–7. <https://doi.org/10.1136/bmj.320.7249.1574>
- Dirnagl, U., & Lauritzen, M. (2010). Editorial: Fighting publication bias: Introducing the Negative Results section. *Journal of Cerebral Blood Flow and Metabolism*, 30(7), 1263–1264. <https://doi.org/10.1038/jcbfm.2010.51>
- Goodchild van Hilten, L. (2015). Why it's time to publish research "failures." Elsevier, 1–5. Retrieved from <https://www.elsevier.com/connect/scientists-we-want-your-negative-results-too>
- Granqvist, B. E. (2016). An Elsevier publisher argues that an experiment shouldn't have to show positive results to earn its place in the published, 1–3.

LOOPT DE WTO IN ZIJN LAATSTE SCHOENEN?

De World Trade Organization (WTO) of de Wereldhandelsorganisatie is een intergouvernementele organisatie die vrije internationale handel probeert te stimuleren en handelsdisputen tussen de lidstaten op een vreedzame manier probeert op te lossen. Ondanks het feit dat de WTO nog maar 24 jaar bestaat heeft ze een voorgeschiedenis van meer dan 60 jaar. Om de WTO goed te kunnen begrijpen is het cruciaal om een blik te werpen op de voorgeschiedenis. Daarnaast bespreken we in deze tekst de twee belangrijkste redenen waarom er sinds 2001 geen enkel multilateraal handelsakkoord meer is gesloten.

In juli 1944 kwamen de geallieerde machten onder leiding van de Verenigde Staten en het Verenigd Koninkrijk samen in het stadje Bretton-Woods in New-Hampshire. De bedoeling van deze conferentie was om een nieuw monetair systeem op poten te zetten dat de commerciële en financiële relaties tussen de Verenigde Staten, Canada, West Europa, Australië en Japan zou regelen. Deze verzameling van regels zou dan ook vrije en internationale handel moeten stimuleren. Daarnaast zou dit nieuwe monetaire systeem de fouten die voor de Tweede Wereldoorlog waren gemaakt moeten vermijden. Het is namelijk zo dat tot aan de Eerste Wereldoorlog het monetaire systeem gebaseerd was op de goudstandaard. Na de Eerste Wereldoorlog slaagden de Europese landen er niet meer in om terug te keren naar deze goudstandaard. Na de beurscrash van 1929 namen landen protectionistische maatregelen tegen andere landen om zo de concurrentiele positie van hun eigen bedrijven te verbeteren. Deze maatregelen lokten op hun beurt dan weer protectionistische tegen maatregelen uit van andere landen. In plaats van de economische problemen op te lossen verergerden deze maatregelen de economische malaise. Dit opbod van protectionistische maatregelen heeft dan ook een grote rol gespeeld in de uitbraak van de Tweede Wereldoorlog.

In 1947 werd dan het eerste multilateraal handelsakkoord gesloten namelijk, "General Agreement for Tariffs and Trade" of kortweg de GATT van 1947. Dit handelsakkoord werd gesloten tussen 23 verschillende landen waaronder België. De GATT van 1947 belangrijkste doel was het verlagen van de import tarieven en quota's. Dit akkoord bleef dan ook in werking tot 1994 wanneer het werd vervangen door de WTO en de GATT van 1994. De GATT van 1994 was een geüpdatet versie van de GATT van 1947. Samen met de GATT van 1994 werden nog 2 andere belangrijke multilaterale handelsakkoorden gesloten namelijk de GATS (General Agreement on Trade in Services) en de TRIPS (Agreement on Trade Related aspects of Intellectual Property rights). Deze handelsakkoorden zijn dan ook de grootste die ooit gesloten zijn. Door de jaren heen is de WTO dan ook sterk gegroeid van 23 landen in 1947 tot 164 in 2016. Vandaag de dag overziet de WTO dan ook meer dan 97% van de globale handel. Naast het sluiten van handelsakkoorden heeft de WTO ook een orgaan gecreëerd dat zich bezighoudt met het beslechten van handels geschillen tussen lidstaten. In dit orgaan beslist een onafhankelijke en onpartijdige beoordelingscommissie of een lidstaat een inbreuk gepleegd heeft op de WTO regels. In het geval dat een lidstaat een inbreuk heeft gepleegd op de regels van de WTO dan beslist een beoordelingscommissie over een gepaste financiële compensatie.

De eerste belangrijke reden waarom de WTO nog maar zo weinig vooruitgang boekt in het sluiten van nieuwe multilaterale handelsakkoorden heeft te maken met de opkomst van een nieuw soort handelsakkoorden namelijk 'regionale handelsakkoorden'. Deze regionale handelsakkoorden kenmerken zich door het feit dat ze een kleiner geografische gebied omschrijven. Daarnaast hebben deze regionale handelsakkoorden enkel betrekking op een

beperkt aantal landen. Ondanks dat deze handelsakkoorden veel kleiner zijn merken we een sterke stijging van zulke handelsakkoorden in de laatste jaren. De overgrote meerderheid van deze nieuwe regionale handelsakkoorden worden gesloten in ontwikkelingslanden. Deze trend kan voornamelijk verklaard worden door de toegenomen ontevredenheid van heel wat ontwikkelingslanden binnen de WTO. Volgens veel ontwikkelingslanden is de WTO een instrument geworden van de ontwikkelde landen. De UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development) heeft meermaals gewezen op het feit de ontwikkelde landen mechanismen in de WTO ingebouwd hebben die hen zouden bevoordelen. De ontwikkelde landen zouden via deze mechanismen er in slagen om hun eigen markten beter te beschermen terwijl de ontwikkelingslanden onderdruk worden gezet om hun eigen markten open te stellen.

Een tweede belangrijke reden waarom steeds meer naties de WTO de rug toekeren is de groeiende ongelijkheid tussen landen in de wereld. Ondanks dat de internationale handel de laatste decennia enorm is toegenomen moeten we vaststellen dat niet alle delen van de wereld hiervan kunnen profiteren. Een voorbeeld hiervan is de groeiende ongelijkheid tussen de Verenigde Staten en Noord-Afrika. Volgens analyses van de Wereldbank blijkt dat ongelijkheid tussen 1960 en 2000 met meer dan 200% gegroeid is tussen de Verenigde Staten en Noord-Afrika. Niet enkel tussen werelddelen is de ongelijkheid gegroeid ook tussen de landen individueel is de ongelijkheid sterk gestegen. In 1960 was de inkomen per capita in het rijkste land 31,8 keer hoger dan het inkomen per capita in het armste land. In 2010 was het verschil in inkomen per capita tussen de het rijkste en het armste land al opgelopen tot 118 keer. De laatste jaren is er ook een groeiende ontevredenheid in heel wat Westerse landen over de WTO. Om deze groeiende ontevredenheid te begrijpen moeten we een blik werpen op de Olifant-grafiek van de Servisch-Amerikaanse econoom Branko Milanović. Deze grafiek toont de relatie tussen de globale inkomens distributie en de reële toename van het inkomen. Op deze grafiek is dan ook duidelijk te zien dat tussen 1988 en 2008 meer dan 50% van de wereldbevolking een sterke stijging heeft gekend van het inkomen. Deze sterke groei van het inkomen is vooral te danken aan de sterke economische groei in China. Meer specifiek het is vooral de Chinese middenklasse die enorm geprofiteerd heeft van de toegenomen globalisatie. Daarnaast toont de grafiek ook aan dat de lagere middenklasse in Westerse en postcommunistische landen te lijden hebben onder een daling van hun inkomen. Vervolgens is het ook duidelijk dat de kleine groep van mensen die al zeer vermogend waren nog meer geprofiteerd hebben van de globalisatie. Deze groep heeft zijn inkomen de laatste 20 jaar dan ook enorm zien toenemen. Verscheidene politieke analisten stellen dat de opkomst van rechts-nationalistische en antiliberale politieke opvattingen voor een belangrijke deel te wijten zijn aan neergang van de Westerse en postcommunistische middenklasse. De verkiezing van Donald Trump als president van de Verenigde Staten is dan ook het meest recente voorbeeld van deze trend.

Ondanks de vele kritieken blijft de WTO volgens de meeste analisten een belangrijke politieke en internationale organisatie. Het is dan ook zeer onwaarschijnlijk dat de WTO op korte termijn zal verdwijnen. Tot op de dag van vandaag blijft de WTO de belangrijkste beschermer van de vrije internationale handel. Zo is de WTO sinds 2014 meer dan 500 keer in actie gekomen tegen landen die probeerden protectionistische maatregelen te nemen. Daarenboven is de WTO erin geslaagd om de vrije internationale handel te verdedigen tijdens een van de grootste economische crisissen die de wereld heeft gekend. Toch zal de WTO meer aandacht moeten besteden aan de eisen van de ontwikkelingslanden. Daarnaast zal de WTO er ook moeten voor zorgen in samenwerking met de nationale autoriteiten

dat er een betere verdeling is van de economische welvaart die globalisatie met zich heeft meegebracht.

Jan-Baptist Boon

Lid van het Olivaint Genootschap, schrijvend ten persoonlijke titel

CONTRE LES CENTRALES NUCLÉAIRES : SAUVONS LE BUISNESS DES FILMS APOCALYPTIQUES

Nous n'avons jamais beaucoup aimé les films apocalyptiques. Ces films où de très beaux héros, bien trop jeunes pour leurs multiples talents, parcourent une terre calcinée, façon Tchernobyl. Tchernobyl, mais partout. À Paris, à New York, dans les campagnes et la brousse, dans les parcs et les écoles. En général, lors d'une scène agrémentée de musique dramatique, le héros tente de chasser pour se nourrir. Alors qu'il va attraper une charmante petite bestiole dans un décor de forêt et qu'on se dit "Ah, le pauvre, ça y est, un peu de répit", le fond sonore augmente brutalement, et l'animal tourne sa tête qu'on découvre hideusement déformée par les radiations. Le héros a perdu son appétit et le spectateur soupire. Il a eu son petit pic d'émotion. Heureusement, ce n'est que du cinéma.

Mais qu'en est-il de l'avenir ? Comment le voyons-nous ? Le propre du futur est que ce dernier dépend d'une multitude d'événements qui se succéderont pour construire le présent à venir. En effet, toute construction future se doit de se baser sur des fondations solides. Dès lors, il nous revient la responsabilité de prévoir un avenir, une fondation solide et d'envie pour supporter un futur plus vert et plus sain pour les prochaines générations. Et qu'est-ce qui est plus à l'opposé de sain et pur que le nucléaire ?

Si Tchernobyl est devenu dans les manuels scolaires un événement historique, Fukushima reste un élément d'actualité. Si l'un nous donne de la perspective, l'autre nous fait encore frissonner. Tchernobyl nous apprend que, même des années après, les effets terribles des radiations persistent. Maladies, contamination de tout un site, de sa faune, sa flore... Fukushima nous apprend que ce ne sont pas les techniques et moyens de contrôle plus modernes et rapides qui élimineront le danger. Alors qu'attend-t-on ? Qu'attend-t-on pour sortir du nucléaire ? Ces deux catastrophes ne sont-elles pas assez convaincantes ? Certes, Tchernobyl est survenu dans un État aujourd'hui disparu, en URSS, qu'on imaginait volontiers rustique et pas encore tout à fait à la pointe. Fukushima, en revanche, s'est produit au Japon, pays d'une grande modernité, et certainement très averti, de par son passé historique tragique, des horreurs du nucléaire. Peut-être faudrait-il encore une explosion, plus près de chez nous, pour que nos décideurs prennent les choses en main ? Mais les mesures après les dommages, ce n'est plus de la politique décisionnelle, ce n'est que réagir.

Il est nécessaire de parler de la situation des installations qui gèrent et utilisent ces barres d'uranium pour la production d'énergie. Dans l'économie qui est la nôtre, faire des investissements aussi colossaux que ceux nécessaires pour entretenir convenablement nos centrales est complexe. C'est la raison pour laquelle l'agence fédérale de contrôle du nucléaire a plusieurs fois dû tirer la sonnette d'alarme vis-à-vis de l'état de certaines installations. Nous recourrons dès lors à la traditionnelle méthode du pansement sur la plaie béante : combler une fissure par-ci, contourner telle mesure par-là. Nos autorités sont tellement peu sûres de la sécurité de ces dites centrales que le SPF santé publique, à travers sa ministre Madame De Blok, a décidé de mettre gratuitement à disposition de l'ensemble de la population des pilules d'iode, à utiliser en cas de contamination de l'air par une centrale défectueuse.

À ce jour, l'écologie constitue l'argument principal des défenseurs du nucléaire. Nous nous trouvons ici devant une

technologie dont on vante les prouesses, que l'on dit presque verte ! Le nucléaire, cela pollue peu. Le nucléaire, c'est l'avenir énergétique. Le nucléaire, c'est la moins mauvaise alternative. Ceux qui ont l'honnêteté de qualifier le nucléaire de l'alternative la moins mauvaise, comme un choix pénible entre la peste et le choléra, semblent oublier les dégâts causés par la peste. La catastrophe nucléaire, c'est une catastrophe écologique. La catastrophe nucléaire, c'est une catastrophe humaine. On nous dit aussi que c'est la technologie qui produit le moins de déchets et que ceux-ci sont parfaitement traités et sans danger. Rendons-nous compte que nous mettons par ces pratiques en danger les générations futures ! Il est illusoire de penser que les immenses hangars souterrains dans lesquels les cadavres de piles à combustible sont stockés ont la capacité de contenir la radioactivité de ces roches pendant leur demi vie qui est de plusieurs milliers d'années.

Les films drainent chaque année des millions de spectateurs dans les salles sombres. Le cinéma nous apporte des émotions exaltantes. On s'y oublie pour se distancer un peu de notre quotidien. On apprécie une bonne histoire, une aventure chatoyante, un drame bien circonstancié, une catastrophe en haute définition... Mais quand la catastrophe sera concrète, quand elle sera tout autour de nous, quand c'est au petit écran que nous resterons cloués avec inquiétude, attendant de savoir ce qu'il se passe, alors les héros des films apocalyptiques pourront aller se rhabiller.

Laure De Man & Thibault Grégoire

Membres de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

FAUT-IL ALLER LOIN POUR VOYAGER ?

Qui parmi vous n'a jamais rêvé à une autre vie que la sienne ? Vous êtes prisonnier des bouchons du matin, vous êtes rongé par le stress des réunions de travail en journée et condamné à l'insomnie le soir... Vous n'avez dès lors plus qu'une idée en tête : voyager. Mais, au fond, qu'est-ce que voyager ?

Lorsque nous parlons de voyage, nous songeons d'abord à un déplacement physique dans l'espace. Un mouvement qui débouche sur la découverte d'autres peuples, contrées et cultures. Vous êtes sans doute nombreux à avoir ainsi déjà quitté votre pays pour vous émerveiller devant des paysages époustouflants, vous laisser surprendre par des mets et arômes exotiques ou encore refaire le monde sous un ciel étoilé avec des étrangers. Ce type de voyage, légitime mais réservé à ceux qui en ont les moyens, peut vite devenir une habitude, un réflexe, voire une manière de prouver sa réussite sociale, avec le risque de vous mettre la pression plutôt que de satisfaire chez vous un besoin d'évasion au fond plus simple et plus élémentaire. Une pression pour échapper à la pression, quel paradoxe !

En effet, les moyens de transport de nos jours, toujours performants, ont bouleversé notre expérience du voyage. Vous ne prenez plus le temps de voyager. Au contraire, votre escapade est davantage une course contre la montre car vous ne pouvez pas « perdre de temps ». L'important est d'arriver le plus rapidement possible à destination. Ainsi, ce voyage vous replonge en quelque sorte dans le stress qu'il est censé vous aider à fuir.

Vous me rétorquerez que, malgré le stress du déplacement, les voyages forment la jeunesse. Une étude réalisée par des chercheurs allemands en 2013 sur des étudiants Erasmus a d'ailleurs démontré que ceux-ci développaient, grâce à leur séjour à l'étranger, des aptitudes telles que la débrouillardise,

la sociabilité, l'ouverture d'esprit. Toutefois, que deviennent ces qualités si, au retour de son voyage, le jeune reprend une vie sédentaire, conformiste et égocentrique ? C'est pourquoi, nous pouvons nous demander si l'éloignement physique est bien la seule manière de s'évader, d'éveiller ses cinq sens ainsi que d'ouvrir durablement son esprit et son cœur à l'altérité.

Un voyage lointain n'est enrichissant que si le voyageur est disposé à se laisser transformer par son expérience. A défaut, le voyage risque de n'être pour lui qu'une poursuite onéreuse de ses habitudes mais sous d'autres latitudes. «A quoi sert de voyager si tu t'emmènes avec toi ? C'est d'âme qu'il faut changer, non de climat» disait Sénèque.

Sortir de chez soi, quitter sa routine et sa zone de confort, OUI ! mais sans nécessairement viser des destinations lointaines. Au contraire, en recherchant et en créant l'expérience inédite au quotidien et autour de chez soi.

Pour cela, nos cinq sens sont de formidables moyens de transports vers des univers aux couleurs, parfums, sonorités et sensations uniques... Pourquoi ne pas les emprunter plus souvent ? Pourquoi n'iriez-vous pas respirer à pleins poumons les senteurs de la forêt après l'orage ? Pourquoi n'iriez-vous pas écouter le chant des oiseaux au bord d'un ruisseau ou vous promener pieds nus dans l'herbe au coucher du soleil ? Qui, parmi vous, s'adonne à ce type d'évasion au moins...une fois par semaine ?

Vous voulez sortir de votre zone de confort ? Très bien. Allez vous lier d'amitié avec un réfugié du parc Maximilien. Il a, lui, tant de voyages à vous raconter ! Engagez la conversation avec votre voisin au concert, au cinéma, au foot, dans le tram ou tout simplement celui de votre rue ? Si votre démarche est concluante, vous serez fier de vous, encore plus extraverti et plus confiant qu'un étudiant Erasmus.

Vous recherchez vraiment l'évasion ? Plongez-vous dans la lecture d'un roman passionnant ! Le lecteur mais aussi le spectateur ou visiteur, lorsqu'il referme le livre ou quitte la salle de spectacle peut lui aussi avoir le sentiment de revenir d'un voyage lointain. Ce dépaysement a le pouvoir de l'émouvoir en stimulant son enthousiasme, son empathie ou son imagination. Comme disait Joseph Joubert, l'imagination a fait plus de découvertes que les yeux. Ce décentrement élargit aussi sa connaissance du monde et enrichit le dialogue qu'il entretient avec lui-même et avec les autres. Quel voyage, n'est-ce pas ?

Votre sentiment d'évasion et de détente ainsi que l'éveil de vos sens sont une destination. Utilisez avant votre imagination, votre audace et votre curiosité comme carburant pour l'atteindre plutôt que la voiture, l'avion ou le bateau. Je conclurai par cette citation de Marcel Proust qui disait : "Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux."

Clément Trouveroy

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

PETIT MÉMENTO JOURNALIER : LE BIEN COMMENCE AUTOUR DE SOI

« - Et toi, tu aimerais faire quoi dans la vie ? – Changer le monde ».

Voilà bien longtemps que je ne m'aventure plus à une telle réponse. Le coût d'un début de maturité, d'une formation supérieure professionnalisante et d'une information omniprésente est sans doute celui d'un certain désenchantement. Le désenchantement, c'est la nuance, c'est saisir que les solutions à nos enjeux sociétaux sont loin d'être simples, qu'il faut se défaire de nos visions manichéennes et que si nous sommes beaucoup à vouloir « changer le monde », nous sommes peu à s'accorder sur le « comment ».

A peine souhaite-t-on s'informer sur un sujet avant de signer, en pleine conscience, une quelconque pétition, que l'on réalise que tout est infiniment plus complexe que ce que l'on pensait. A peine souhaite-t-on s'insurger contre un comportement politique décrié qu'on découvre un revers de médaille. A peine souhaite-t-on manger plutôt de la viande « bio » qu'un documentaire nous indique que ce n'est pas forcément meilleur pour l'environnement. A peine devient-on président des Etats-Unis qu'on se rend compte combien nous sommes limités dans la possibilité de mettre en œuvre ce que l'on souhaite, disait Barack Obama après 8 ans à la Maison-Blanche. « Si même le président des Etats-Unis ne peut pas changer le monde, qui le peut ? ».

Alors on se résigne : on ne dit plus « Changer le monde », on dit « infirmier », « professeur », « comptable », « architecte », « consultant », « médecin » ou « recruteur » comme si l'un était incompatible avec l'autre. Certaines de nos vies deviennent alors une succession de deadlines qui nous donnent l'impression de progresser et qui, régulièrement, nous empêchent de nous poser, de réfléchir. Nous oublions de tenter de faire ce que l'on perçoit être « le bien ». La bonne réputation dont bénéficient certains métiers nous emmène vers la pensée selon laquelle le simple exercice de ceux-ci suffirait. Nous suivons le GPS de la carrière en oubliant que tant le chemin que la destination peuvent être questionnés. Autrement dit, sont bien souvent superflus, inutiles et chronophages les pensées d'idéaux et les rêves.

On s'assagit. On devient sage. Et de réaliser que la citation d'Aristote, « l'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit », prend tout son sens. On ne signe plus la pétition. On s'intéresse moins à la politique. On ne sait plus quoi manger. Et, d'ailleurs, les seules connaissances ou politiciens qui s'indignent de telle ou telle actualité sont constamment suspectés de « ne pas savoir de quoi ils parlent », d'être aveuglés par leur activisme, de vouloir promouvoir leur image, ou, pire, d'être hypocrites. Quelle horreur.

Pourtant, maturité et rêves d'idéaux ne sont pas inconciliables. Ensemble, ils peuvent mouvoir des montagnes. La clé du raisonnement, simple dans sa conception mais difficile dans son application, est à notre portée : au lieu de se résigner à cause de l'hyper-complexité des mondes qui nous gouvernent, prenons appui sur celle-ci. L'infiniment microscopique et l'incommensurable macroscopique, l'invisible et le trop visible pour être relevé, l'infinité d'acteurs exerçant des pressions dans un système : parce qu'il reste tant de phénomènes inexpliqués, parce qu'aucune conséquence n'est inéluctable et qu'aucun déterminisme n'est certain dans les sciences humaines, émerveillons-nous, passionnons-nous, osons rêver. Pour que la cause de nos désenchantements devienne la source de notre ré-enchantement, prenons le risque de paraître naïfs, optimistes ou ignorants.

Faire son travail avec détermination, éthique et discernement, faire régner une ambiance amicale et de respect dans toutes les sphères de nos vies. Une rencontre dans un transport, un échange fortuit, un débat. Faire passer une bonne journée à tous ses collègues, faire rire le client qui cherche des conseils, rassurer l'étudiant qui commence son premier jour de travail, être présent pour un ami qui est enchaîné à une addiction. Pardonner, encourager, tempérer, aimer. Osons être humble dans l'échelle de nos actions et ambitieux dans les résultats de celles-ci.

Si nous sommes beaucoup à le savoir et si cet article est candide (ce serait d'ailleurs une des plus belles critiques qu'il puisse recevoir), nous l'oublions souvent. Les occasions de nous le rappeler sont rares, ce qui justifie l'envie d'écrire ces quelques lignes.

Avec cette posture, les complexités resteront sans doute les mêmes, mais l'appréhension de celles-ci peut radicalement changer et, avec elle, leurs solutions. Commençons nos journées avec une volonté de « changer le monde », non pas parce que nous sommes dans l'ignorance de l'extrême ambition de cet objectif, mais parce que nous sommes convaincus, en pleine conscience, des bienfaits qui en résulteront.

Pour conclure, oui, j'oserai terminer cet article par une citation d'Eleanor Roosevelt simple, cliché, naïve, enfantesque mais qui, je l'espère, résonnera légèrement différemment maintenant : « la paix mondiale ne peut être le travail d'un seul homme, d'un seul parti, ou d'une seule nation. Cette paix doit reposer sur la volonté commune du monde entier ». Je tente ça dès demain. Et vous ?

Norman Vander Putten

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

DE QUOI CAMBRIDGE ANALYTICA EST-IL LE NOM ?

Que peut-on conclure de l'affaire Cambridge Analytica et ses rebondissements ?

Notre rapport à internet a profondément changé lors des deux dernières décennies. Cet outil est encore bien récent, si nous le comparons avec l'histoire des technologies de communication, et cependant nous avons le sentiment d'en utiliser une version arrivée à maturité. La raison sous-tendant cette impression ? Ce que nous avons pris pour coutume d'appeler « profil ». Dans notre conception de notre personne s'insère désormais une facette vécue exclusivement par le biais d'un écran. Celle-ci, nous ne nions pas qu'elle nous appartienne en propre, puisqu'elle représente le prolongement des choix que nous décidons d'assumer, et des valeurs que nous choisissons de défendre. Ce profil, c'est donc nous-mêmes, lorsque nous communiquons au moyen d'une interface. C'est pourquoi nous ne le voyons pas comme un dédoublement.

Cependant, lorsque nous apparaissions sur la scène publique, que nous nous exprimons, il nous est possible d'utiliser un langage non-verbal afin de clarifier nos intentions. Nous pouvons également transmettre des émotions par nos intonations, exprimer des propos ironiques, voire même tenter de faire comprendre l'inverse de ce que nous disons. Cela va de soi que nous ne puissions nous remémorer chaque conversation, chaque approbation et chaque désaccord.

Or, la communication sur internet est principalement écrite, elle peut également être audiovisuelle ; dans tous les cas une trace de celle-ci sera conservée dans un disque dur, quelque part dans une de ces « usines à serveurs » florissant aux quatre coins du globe. Elle ne nous appartient plus en propre, à nous et nos interlocuteurs. Elle est disponible à des tiers que nous ne choisissons pas, et qui ont tout le loisir d'en disposer librement. Ce phénomène génère une véritable économie, celle d'applications et de sites œuvrant pour des campagnes politiques, par exemple, et auxquelles il est capital de savoir ce que nous aimons, ce que nous écrivons, le type de photos que nous publions. Tout cela peut fournir des informations précieuses sur nos choix électoraux, par exemple. Elles peuvent dès lors être monnayées.

L'utilisateur, en contrepartie, se sent protégé par la structure qu'est le réseau sur lequel il communique. Il a confiance en l'impossibilité de l'exploitation de ses données par les application tierces. Bien sûr, il ne s'agit pas là d'une foi aveugle, mais d'un sentiment de sécurité bien nécessaire pour continuer à se divertir, à consommer du contenu, et donc renseigner des choix personnels.

Mais que se passe-t-il lorsque ces applications enfreignent les conditions d'utilisation d'un site, Facebook par exemple, pour faire de l'argent ?

La nature des questions posées à Mark Zuckerberg par des membres du parlement américain dénote d'une incompréhension de la révolution numérique et de ses possibilités nouvelles (1). En conclusion de cette audition, il semble que les parlementaires aient, d'une part, voulu découvrir ce qui sous-tendait la philosophie de M. Zuckerberg et les intérêts qui le motivaient à titre personnel – et par là avoir la chance d'interroger autre chose qu'un profil ; d'autre part comprendre de quelle manière les données sont utilisées par Facebook, faisant parfois montre de leur incompréhension quant au fonctionnement d'un code informatique et des algorithmes de « data mining ».

En Europe, la loi nommée « Règlement Général sur la Protection des Données » (GDPR) va dans le sens d'une prise de consciences des enjeux posés par la « vie digitale ». Cette loi entrera en application le 25 mai 2018, et concernera toutes les entreprises, des géants comme Facebook traitant des centaines de millions de profils aux plus petites entreprises. Si elles traitent des données de citoyens européens, elles sont soumises à la législation. Pour toute liste ou dossier relatif à sa clientèle, qu'elle contienne par exemple des dates de naissance, des adresses e-mail ou postales, ou des informations bancaires ; elles ne peuvent se conserver que dans certains cas, et selon certaines modalités (2).

Ce n'est sans doute pas anodin si certains parlementaires américains y faisaient référence lors de l'audition de M. Zuckerberg. Il y en avait parmi eux qui réclamaient de la part du directeur de Facebook l'implémentation des mesures incluses dans la RGPD pour les usagers américains. M. Zuckerberg, non contraint par une législation dans ce cas, a refusé d'y répondre favorablement, laissant planer le doute sur ses intentions en matière de protection des données des utilisateurs du réseau social.

Alors, sommes-nous en définitive les usagers ou le produit ? On peut à bon droit se poser la question, tant notre double numérique rapporte à une multitude de structures, Facebook lui-même en premier lieu. C'est une question qu'il faudrait observer à travers le prisme du droit de la propriété intellectuelle, pour définir légalement quel type d'objet sont les informations et les contenus que nous partageons.

Je suis pour ma part convaincu que nous ne pouvons freiner la marche qui est celle d'internet tel qu'il se vit actuellement. La collecte de données à ceci d'admirable qu'elle facilite de nombreuses activités : d'une commande de livres à une déclaration d'impôts, en passant par la réservation d'un billet d'avion. Cependant, nous pouvons nous indigner, lorsqu'une affaire éclate comme celle que nous venons de vivre, et comme certains médias et activistes l'ont fait. Cette affaire nous permet d'exiger une réponse, comme peut l'être une loi telle que la GDPR. Elle a également le mérite de nous faire reprendre le contrôle de nos actions sur la toile. Et peut-être qu'à l'avenir, nous lirons les conditions d'utilisation qui vont toujours de pair avec l'ultime petite case signifiant l'extension de notre double numérique !

Robin Herrero

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

Sources:

- 1) L'audition complète, assez longue, est disponible ici : https://www.washingtonpost.com/news/the-switch/wp/2018/04/10/transcript-of-mark-zuckerbergs-senate-hearing/?noredirect=on&utm_term=.9e183dd7508b
- 2) A ce sujet, consultez : <https://www.eugdpr.org>

POUR: LES POUVOIRS PUBLICS, DOIVENT-ILS LUTTER CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ?

Dans un air du temps où le monde est à la pointe de la technologie, il ressort fréquemment que divers producteurs tels qu'Apple ou Epson, fassent usage de l'obsolescence programmée, et cela à des fins purement financières. Hélas, l'obsolescence programmée engendre des effets néfastes à la fois sur le pouvoir d'achat des ménages mais aussi sur l'environnement qui est terriblement mis à mal. Avant de pouvoir traiter efficacement d'un thème aussi sensible que l'obsolescence programmée, il est judicieux de le définir afin de pouvoir mettre en évidence les tenants et aboutissants.

Sous la férule du Gouvernement Fédéral, l'ASBL RDC Environnement a réalisé en mai 2017 une étude qui définit l'obsolescence programmée telle « un stratagème par lequel un bien voit sa durée de vie normative sciemment réduite dès sa conception, limitant ainsi sa durée d'usage, pour augmenter son taux de remplacement ».

Actuellement en Belgique, il n'y a tout d'abord pas de poursuite contre les fabricants mal intentionnés. Contrairement à la France, où depuis août 2015 poursuivre Appel (à cause des mises à jour irréversibles qui réduisent les performances des iPhones) ou poursuivre des fabricants de cartouche d'encre (programmées pour ne plus pouvoir être utilisées alors qu'elles sont encore à moitié pleines) est devenu possible depuis la loi Hamon (LOI n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation). En effet, en France, un fabricant coupable d'obsolescence programmée, peut se voir sanctionné d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 300000 euros d'amende, cette somme pouvant être portée à 5 % du chiffre d'affaires moyen annuel.

D'une part, l'obsolescence programmée nuit au pouvoir d'achat des ménages en provoquant un appauvrissement financier de ces derniers. D'autre part, l'environnement est victime d'une accumulation de déchets électroniques. C'est pourquoi, OUI, il faut que les politiques mettent de côté les jeux d'appareil politique et se concentrent sur la concrétisation de mesures structurelles qui limitent et sanctionnent ce phénomène dévastateur. Malgré le résultat des travaux parlementaires à la Chambre des représentants qui démontrent qu'il est nécessaire et utile de prendre des mesures au niveau Fédéral, le Gouvernement Fédéral a rejeté toute proposition de loi confondue.

Pourtant au niveau européen, le Parlement a demandé à la Commission de légiférer contre l'obsolescence programmée en adoptant le mardi 4 juillet 2017 une résolution ayant pour objectif l'allongement de la durée de vie des produits au bénéfice des consommateurs, des entreprises et de l'environnement. En outre, le Parlement européen, prône le renforcement ainsi que le développement de nouvelles formes d'économies telles que l'économie collaborative et circulaire. En effet, si l'on se réfère à une étude réalisée en 2016 par le think tank du Parlement européen (European Parliamentary Research Service), une gestion optimale de l'exploitation de nos ressources sous-utilisées pourrait rapporter un gain annuel de 572 milliards d'euros au sein de l'Union européenne. Parallèlement, l'économie circulaire favorise fortement le secteur de l'emploi dans la réparation d'objets défectueux.

En somme, il est du devoir des pouvoirs publics de protéger l'intérêt général des citoyens et de préserver l'environnement dont les ressources et matières premières ne sont pas infinies. Par ailleurs, comme le démontre plusieurs études européennes, la lutte contre l'obsolescence programmée est la fois bénéfique économiquement et environnementalement.

Anas Ben Abdelmoumen

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

CONTRE: LES POUVOIRS PUBLICS, DOIVENT-ILS LUTTER CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ?

L'obsolescence programmée n'a pas bonne presse pour le moment. Catastrophe écologique, escroquerie, les qualificatifs sont durs et ils poussent les politiques à intervenir en poursuivant et en sanctionnant les entreprises qui planifient l'obsolescence de leur produits. Or, lutter contre l'obsolescence programmée est quasi impossible et serait même une erreur ! Programmer l'obsolescence d'un appareil n'est pas la racine du problème mais c'est plutôt « le désir du consommateur de posséder, un peu plus tôt que nécessaire, quelque chose d'un peu plus neuf et d'un peu plus performant », comme le définit le designer américain Brook Stevens.

Tout d'abord, afin de pouvoir lutter contre l'obsolescence programmée il faudrait pouvoir déterminer deux choses, d'une part l'intentionnalité du producteur et d'autre part la durée de vie de tous produits.

En effet, avant de sanctionner une entreprise, il va falloir prouver qu'à la conception, le produit a été imaginé et puis fabriqué pour avoir une durée de « vie » bien précise. Une tâche qui s'avère être bien difficile. En 2013, l'Université de Bonn en Allemagne en partenariat avec l'Agence fédérale pour l'environnement a mené une étude sur douze appareils électroménagers sans parvenir à démontrer de « stratégie de vulnérabilité délibérée » de la part des entreprises respectives.

Ensuite, il faudrait également définir la durée de vie exacte d'un appareil. Certains envisagent un indice durée de vie placé sur chaque appareil, à l'instar de l'étiquette-énergie. Elle attribuerait une note sur 10 de la durée de vie du produit évalué selon différents critères : robustesse, répétabilité, etc. D'autres voudraient tout simplement comparer les durées de vie de produit de même gamme. Cependant la durée de vie « normale » d'un appareil reste difficile à évaluer car elle dépend de nombreux facteurs, le premier étant l'usage que l'on en fait.

Bien qu'il existe quelques exemples malheureux d'obsolescence programmée, planifier l'obsolescence a ses avantages. Un premier exemple est celui l'obsolescence fonctionnelle. Avec le développement de nouvelles technologies ainsi que l'évolution exponentielle de la puissance informatique, il serait inutile de construire un appareil qui dure dix ans. L'évolution technologique est telle que les besoins évoluent plus rapidement et les appareils eux, deviennent plus rapidement obsolètes. Dans ce cas, planifier l'obsolescence devient primordial afin de mieux répondre aux futurs besoins et éviter les problèmes environnementaux.

Un second exemple est celui de l'obsolescence programmée responsable. Ce dernier consiste à concevoir des appareils d'une durée de vie raisonnable et dont les parties principales qui la composent ont exactement la même durée de vie. Une machine à laver d'une durée de vie de sept ans dont toutes les pièces auraient la même durée de vie évitant ainsi les problèmes de réparation et de gaspillage.

En conclusion, il existe certes des dérives de l'obsolescence programmée et celles-ci doivent être condamnées. Toutefois lutter contre l'obsolescence programmée de façon générale est contreproductif au vu de la difficulté de prouver l'intentionnalité et de définir la durée de vie de tous appareils. Mais également au vu des avantages qu'elle peut apporter dans le circuit économique et environnemental.

Zakaria El Mokhtari

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

NON À UNE AUGMENTATION DES BUDGETS DE LA DÉFENSE

Dans les cénacles politiques et diplomatiques, l'on pointe souvent la mauvaise performance de la Belgique en matière de dépenses militaires. Il est alors fait référence aux objectifs fixés par l'OTAN, qui, mis en application en Belgique, signifieraient une augmentation considérable de la proportion du budget alloué à la défense.

S'il est évident qu'au sein de l'alliance transatlantique, ce déficit n'est pas positif pour l'image de la Belgique, il ne faudrait pas non plus surestimer son importance, et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il nous faut nous rappeler que l'alliance transatlantique a été créée dans un monde bipolaire, où la tension était à sa comble. Il convient naturellement de ne pas se voiler la face ou de penser que nous sommes parvenus à la fin de l'histoire de Fukuyama. Des menaces, au moins potentielles, peuvent peser sur la paix mondiale, qu'elles viennent de Chine, de Russie ou même des États-Unis.

Ceci étant dit, il nous faut constater que l'Europe occidentale vit actuellement sa plus longue période ininterrompue de paix, et qu'un réarmement n'a donc pas de grande utilité directe. Des budgets plus importants pour la défense signifient un réarmement, et sans aucun doute une augmentation des tensions entre les différents blocs politiques mondiaux.

Ensuite, il faut se poser la question de la pertinence de la réponse apportée à ces menaces, même potentielles. Opérons un parallèle avec l'armement individuel. Dans certains pays occidentaux, tels que les États-Unis, la possession d'armes à feu par des individus se fait de manière assez aisée. Les défenseurs des armes à feu avancent que ce droit permet à tout un chacun de pouvoir se défendre.

Cette théorie ne résiste pourtant pas à l'analyse : force est de constater que c'est justement aux États-Unis qu'ont lieu le plus de tueries de masse. Le droit de porter une arme semble plus amène de protéger le droit d'attaquer que le droit de se défendre. Si l'on transpose ce raisonnement à l'armement mondial, la conclusion qui s'impose est qu'un armement plus important engendrera plus de violence.

A ces approches dualistes, il faut sans conteste préférer une approche à plus grande échelle post-atlantiste et multilatérale. L'évolution récente montre que plusieurs blocs apparaissent, et que les États-Unis ne sont plus nécessairement les alliés de l'Union Européenne. Certes, les intérêts convergent encore pour certaines matières, mais le temps où les États-Unis se posaient en protecteurs de l'Europe semble bel et bien passé.

Une coopération plus forte entre les différents pays européens semble plus appropriée. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une Europe de la défense, où les compétences en matière militaire seraient transférées à l'Union Européenne, ce qui assurerait une cohérence au niveau politique, mais aussi des économies d'échelle. Par ce moyen, l'Europe resterait protégée de potentielles menaces extérieures, sans pour autant prôner une course folle à l'armement, à la violence et à la guerre. Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

Gauthier Vlassenbroeck

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

POUR UNE AUGMENTATION DES BUDGETS DE LA DÉFENSE

Aujourd'hui bien loin du quota des 2% du PNB comme sa participation à l'OTAN le requiert, la Belgique est vue comme un free rider au sein de l'Alliance transatlantique. Pour un état qui a également choisi de prendre part au projet de coopération européenne en matière de défense, la coopération structurée permanente (PESCO), n'est-il pas temps de prendre l'avenir de notre pays en main et de tenir nos engagements en matière de défense?

La Belgique n'est en effet plus considérée comme un allié crédible comme elle l'était à l'époque. L'armée belge n'est plus que l'ombre d'elle-même, le budget qui lui est alloué est en chute libre depuis les années 80 et les effets se font sentir. Les coupes budgétaires dans l'entraînement et l'équipement mettent en danger nos soldats moins préparés en cas de crise et munis d'un matériel obsolète et en mauvais état.

Pour que les économies ne génèrent pas de licenciement, on dérègle complètement l'équilibre entre les dépenses liées au personnel, les coûts d'exploitation et les investissements, attribuant la majorité du budget au personnel et une somme minime aux investissements. L'armée belge se rapproche de plus en plus d'un « fonds de pension armé ». Surmenés et fatigués de travailler dans un milieu qui ne reçoit pas l'attention dont il a tant besoin, beaucoup démissionnent.

Dans un environnement de sécurité instable, cette armée est pourtant plus que nécessaire. La défense belge doit être en mesure de s'adapter rapidement et de manière flexible qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle, d'un accident nucléaire, d'une attaque terroriste ou d'une cyberattaque.

Il est donc crucial d'investir plus efficacement, particulièrement dans de nouvelles technologies qui permettraient une défense plus performante, ainsi que dans la cyber sécurité, une menace grandissante contre laquelle la Belgique ne semble pas suffisamment équipée avec seulement quelques experts actifs dans ce domaine. De plus, réaliser des investissements de fond à présent permettrait une efficacité à long terme et pourrait porter ses fruits sur une période allant jusqu'à trente ans.

Seulement une augmentation non-ciblée serait dépourvue de sens. Il est essentiel d'investir ce budget plus intelligemment. En coopérant tout autant au niveau régional qu'europpéen, nous avons la capacité d'effectuer du partage d'information ainsi que des économies de taille. Il est capital d'utiliser au mieux les structures dont nous faisons partie. Au sein du Benelux, la Belgique collabore étroitement avec les Pays-Bas notamment au niveau de sa force navale et de la surveillance de l'espace aérien, et prévoit de continuer à coopérer avec le Benelux dans les domaines de logistique, de l'entretien, de la formation et de l'acquisition du matériel militaires, ainsi que d'unir leurs forces sur le plan logistique et opérationnel.

Une autre opportunité à explorer pour la Belgique est la coopération en matière de défense au niveau européen, PESCO. Suite à un désalignement des priorités européennes avec celles de son partenaire principal en matière de sécurité globale, les États-Unis, ceux-ci déplacent progressivement leur attention vers la situation sécuritaire en Asie, nous rappelant l'importance de sécuriser une certaine autonomie européenne en matière de défense. Un ancrage multilatéral avec des alliés proches en termes idéologiques et géographiques permettrait d'effectuer de nombreuses économies ainsi que de partager de bonnes pratiques.

Si la Belgique veut une armée stable, alerte, qui s'inscrit dans la durée et prête à répondre aux défis d'aujourd'hui, il est indispensable de revoir son budget à la hausse et de repenser sa manière de travailler.

Blanche de Posch

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

POUR LA RÉFORME DU CALENDRIER ACADÉMIQUE

Une réflexion, entamée par la Katolieke Universiteit Leuven (KUL) et l'Université de Gand (UGent), vise à réformer le calendrier académique des universités flamandes. Il est proposé de s'inspirer du modèle néerlandais en divisant l'année en plusieurs « modules » de six semaines chacun. Du côté francophone, l'Université catholique de Louvain (UCL) y songe également. Le but ? Améliorer le faible taux de réussite des étudiants tout en adoptant un calendrier plus équilibré grâce auquel la charge de travail serait répartie tout au long de l'année. L'idée paraît alléchante : fin des cauchemardesques blocus, vacances garanties en été grâce à une seconde « sess » avancée et cerise sur le gâteau : des fêtes de fin d'année réussies. Cependant, ce nouveau calendrier s'accompagnerait de conséquences néfastes qu'il est essentiel de prendre en considération avant de s'embarquer dans une réforme de cette ampleur.

Tout d'abord, être étudiant, ce n'est pas uniquement étudier. L'université est certes un lieu de transmission de connaissances et de savoirs, mais c'est également le noyau de nombreuses associations et activités : associations sportives, cercles politiques, clubs littéraires, chœurs, cercles de réflexion en tout genre, folklore étudiant, etc. L'université est un terreau bouillonnant d'innombrables initiatives et activités essentielles à notre société et à la formation de nos futures élites intellectuelles. Ce nouveau calendrier signifierait leur arrêt de mort car tout cela n'est possible qu'en laissant du temps libre aux étudiants pendant l'année académique.

Ensuite, passer à un système de modules aurait un triple coût. Le premier serait financier. En effet, l'organisation administrative de quatre sessions d'examens entraînera un surcoût (qui n'a d'ailleurs pas été chiffré) alors que l'enseignement supérieur (francophone surtout) manque cruellement de moyens. Deuxièmement, organiser des sessions d'examens toutes les six semaines entraînerait inévitablement une perte de temps et d'énergie au détriment de l'enseignement. Troisièmement, ce nouveau calendrier scindant les cours en plusieurs parties se traduirait par une perte de cohérence et de qualité de l'enseignement. En effet, un cours universitaire constitue un ensemble cohérent dans lequel les étudiants sont appelés à faire constamment des liens. A l'inverse, la concentration d'un cours d'ampleur universitaire sur six semaines, examens compris, ne laisserait aux étudiants ni le temps d'apprivoiser et ni de digérer la matière. Un morcellement ou une concentration des matières seraient donc pédagogiquement un non-sens total.

Enfin, les principaux intéressés ne semblent pas convaincus par le nouveau système proposé. En effet, il ressort d'une consultation menée par le StudentenRaad (conseil des étudiants) de l'Université de Gand en 2017 qu'une majorité d'étudiants rejettent l'idée d'une année divisée en « modules ». Cette mesure est pourtant présentée comme un « cadeau » fait aux étudiants. A l'heure de la gouvernance et de la démocratie participative, il serait mal venu d'imposer un nouveau calendrier académique sans l'adhésion des étudiants.

En conclusion, je suis convaincu que le système universitaire a besoin d'être réformé pour d'une part adapter l'enseignement aux transformations du vingt et unième siècle et d'autre part résoudre le problème de l'échec. Cependant, ces deux objectifs ne seront pas atteints par la simple modification du calendrier académique aux conséquences malheureuses développées ci-dessus, mais plutôt par une refonte globale du contenu des cours et des méthodes d'apprentissage.

Louis Amory

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

CONTRE LA RÉFORME DU CALENDRIER ACADÉMIQUE

Notre monde universitaire va mal. Il ne faut pas être un étudiant de la FEF (Fédération des Etudiants Francophones) ou de l'AGL (Assemblée Générale des Etudiants de Louvain) investit dans la lutte pour la défense des droits des étudiants pour s'en rendre compte. En effet, malgré un sous-financement gigantesque de l'enseignement supérieur, nos universités doivent proposer l'excellence que l'on exige d'elles tout en se serrant la ceinture.

Cependant, à mes yeux ce manque de moyens financiers n'est pas le seul problème et le refinancement n'est donc pas la seule solution. En effet, une réorganisation totale du calendrier universitaire pourrait également être très bénéfique pour le monde universitaire.

En Flandre, l'UGent et la KULeuven souhaiteraient que le calendrier académique soit adapté pour que les cours commencent la première semaine de septembre. Cela aurait pour conséquence que la session de janvier aurait donc lieu avant les vacances de Noël. Pour le second quadrimestre, les examens auraient lieu jusqu'à la mi-mai ce qui permet de déplacer la seconde session durant le mois de juillet, à la place du mois d'août. Il existe évidemment une infinité d'autres alternatives mais celle-ci me semble très pertinente pour plusieurs raisons que je développe ci-dessous. Il me semble également essentiel de lier cette réforme avec une suppression pure et simple de la période dite de « blocus ».

Premièrement, dans notre système actuel, les étudiants doivent passer leur congé de Noël à étudier puisque les examens se déroulent juste après, durant le mois de janvier. Le fait d'être décalé par rapport à toute la population ne profite à personne si ce n'est aux exploitants des stations de ski françaises qui se réjouissent d'avoir des étudiants en vacances lors d'une semaine théoriquement creuse de fin janvier. Etudier à l'université ne doit pas être synonyme de sacrifices et de fêtes de fin d'années ratées pour tenter de réussir l'examen qui va suivre.

Deuxièmement, réformer le calendrier obligerait aussi à réformer les programmes et donc de les repenser pour les rendre plus cohérents et plus en phase avec les attentes des étudiants

Finalement, dans la situation actuelle, un étudiant peut tout à fait ne rien faire pendant l'entièreté du quadrimestre, ne travailler que durant les deux semaines de blocus et réussir son examen. Cela ne favorise évidemment pas les apprentissages sur le long terme mais plutôt une étude par cœur qui ne sert que lors de l'examen. La suppression des périodes de blocus, qui va de pair avec une redynamisation de la façon d'évaluer les étudiants ainsi qu'avec une plus grande part d'évaluation continue permettrait de valoriser autrement le travail de l'étudiant, de lui faire voir ses faiblesses et sa progression. De plus, cela supprimerait le fait qu'aujourd'hui, le seul contact direct qu'un étudiant a avec son professeur à lieu durant la séance de consultation des copies d'examen.

En conclusion, il est selon moi essentiel de s'attaquer à notre calendrier universitaire car cela implique de ne pas juste changer des dates mais bien toute l'organisation qui en découle. Il est certain que cela demande du courage politique et un important travail mais cela est primordial si on souhaite conserver l'excellence de notre enseignement.

Rodolphe Dulait

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

Sources:

1) Enquête disponible électroniquement : <https://gentsestudenraad.be/static/files/2d572af3-cc0a-4019-a321-44929b7d63a4-4723514848359431211.pdf>

POUR : UN REVENU DE BASE

L'introduction d'un revenu de base (individuel, universel et inconditionnel) est un thème bien trop complexe et représente un changement trop fondamental que pour être discuté ou débattu en profondeur dans un texte si court. La question de sa faisabilité (aussi bien économique que politique), par exemple, bien que tout à fait réelle ne sera pas abordé ici. Ceci est d'autant plus vrai qu'en dehors des trois caractéristiques fondamentales susmentionnées, il existe presque autant de conceptions de l'implémentation concrète d'une telle idée que d'auteur s'étant penché sur la question. Si de nombreuses versions sont proprement cauchemardesques et réactionnaires, telle que l'idée d'en finir avec la sécurité sociale dans son ensemble pour la remplacer par un revenu de base ridiculement faible, à peine plus qu'une maigre pitance, un revenu de base proprement conçu, qui conserve aussi bien la sécurité sociale (soins de santé, pension, chômage, ...) et les allocations pour besoins individuels (allocation de handicap) , a probablement autant de potentiel libérateur et émancipateur que ce que les pires versions ont comme potentiel destructeurs. Car s'il me fallait résumer en un seul concept la philosophie sur laquelle repose la désirabilité de l'instauration d'un revenu de base proprement progressiste, et ce au-delà de toutes les propriétés concrètes (désirables mais accessoires) telle que les simplifications administratives, la fin de la trappe de la pauvreté des allocataires sociaux ou la fin des contrôles administratifs intempestifs sur le statut sexuel ou platonique des cohabitants partiels, ce serait celle de la maximisation de la liberté réelle de tous et, plus particulièrement, de ceux qui en sont actuellement le plus démunis. D'une part, les activités artistiques, les loisirs, les activités de soutiens communautaires, comme le bénévolat, ou personnel, comme l'aide à un membre de la famille souffrant d'un handicap, bref, toutes les activités non strictement marchandes mais ô combien socialement utiles seraient rendues bien plus accessibles et deviendraient concrètement, réellement possible. D'autre part, l'entrepreneuriat, l'innovation, l'éducation à tout âge (par exemple dans le cadre d'une transition professionnelle), bref les forces créatives ô combien importantes dans l'économie de demain qui subira de plein fouet la révolution numérique, seraient également favorisées. Ces effets libérateurs seraient également ressentis par les travailleurs, particulièrement ceux sans ressources, compétences rare ou talent exceptionnels, qui verrait une augmentation de leurs pouvoirs de négociation, grâce à l'inconditionnalité du revenu qui ne dépend pas de la recherche ou l'acceptation d'un travail. Cette augmentation du pouvoir de négociation résulterait dans une automatisation accrue, des conditions de travail pour satisfaisante ou dans des salaires plus élevés, un scénario positif dans tous les cas. Bien sûr, la soutenabilité économique d'une telle vision suppose une plus forte contribution des plus gros revenus (provenant du capital ou du travail) à la répartition des richesses. Cela ne semble néanmoins pas devoir correspondre à un poids au-delà de leurs capacités contributives. En effet, il est désormais de notoriété publique que l'écrasante majorité de la croissance de ces 40 dernières années (ayant doublé la richesse mondiale) a profité aux revenus les plus élevés (le percentile 99 ayant, par exemple, quadruplé la part des richesses produites annuellement qui lui revient depuis les années quatre-vingts). Ceux-ci ont donc tout à fait les moyens de contribuer à l'avènement d'une société plus libre et plus égalitaire, d'autant plus que les économistes sont chaque jour plus nombreux à s'exprimer sur les liens entre croissance des inégalités et diminution de la croissance économique.

William-James Kettlewell

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel.

COMPOSITION DU BUREAU 2017-2018 / SAMENSTELLING VAN HET BUREAU 2017-2018

Président / Voorzitter

Francois-Guillaume Eggermont

Vice-Président / Vice-Voorzitter

Zakaria El Mokhtari

Trésorier / Schatbewaarder

Zakaria El Mokhtari

Responsable Contact / Verantwoordelijke Contact

Daphné Vanderhaeghe

Relations internes et session d'étude / Interne betrekkingen en studiesessie

Marie Umbach

Relations externes/ Externe betrekkingen

Henri De Plaen

Sponsoring

Haris Shabir

Public Relations

Jan Ritzen

AVERTISSEMENT / WAARSCHUWING

Les articles publiés dans ce Contact ont été rédigés dans le cadre d'exercices de journalisme. Les articles n'engagent que leurs auteurs. En aucun cas la responsabilité de la Conférence Olivaint de Belgique a.s.b.l. ne pourra être invoquée.

De artikels die in deze Contact zijn gepubliceerd werden geschreven in het kader van oefeningen in de journalistiek. De auteurs dragen de verantwoordelijkheid van hun artikels. In geen geval kan de verantwoordelijkheid van het Olivaint Genootschap van België v.z.w. ingeroepen worden

MÉCENAT & SPONSORING / MECENAAT & SPONSORING

En tant que centre interuniversitaire pour l'éducation politique des étudiants, y compris le sens civique et le service à la communauté, la COB bénéficie du soutien de:

Als interuniversitair centrum voor politieke vorming van studenten, in o.a. burgerzin en dienst aan de gemeenschap, wordt het OGB gesteund door:

